



# ***Fédération Française de Boxe***

Commission Nationale de Boxe Amateur

***Les compétitions nationales amateurs***



**TOURNOI NATIONAL  
SENIORS**

**HOMMES ET FEMMES**

# ***REGLEMENTS 2025***

# SOMMAIRE

LE CALENDRIER DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025	Page 3
LE DEROULEMENT DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025	Page 4
LA PARTICIPATION FEDERALE AUX FRAIS DES CLUBS	Page 5
LES REGLES SPORTIVES DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025	Page 6

# LE CALENDRIER DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025

## NE(E)S EN 2006 ET AVANT

### CALENDRIER DE LA COMPETITION

- Championnats régionaux hommes et femmes

➔ Avant le 09 décembre 2024

- Engagements individuels au Tournoi National Séniors  
Hommes et Femmes

➔ Avant le 09 décembre 2024 à 12h00

- 1/8 et 1/4 du Tournoi National Séniors  
Hommes et Femmes

➔ Les 11 et 12 janvier 2025

- 1/2 et finales du Tournoi National Séniors  
Hommes et Femmes

➔ Les 11 et 12 janvier 2025

Septembre 2024		Octobre 2024		Novembre 2024		Décembre 2024		Janvier 2025		Février 2025	
1 D		1 M		1 V	Toussaint	1 D		1 M	Premier de l'An	1 S	
2 L		2 M	36	2 S		2 L		2 J		2 D	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L	6
4 M		4 V		4 L		4 M	45	4 S		4 M	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 L		6 J	
7 S		7 L		7 J	41	7 S		7 M		7 V	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S	
9 L		9 M	37	9 S		9 L		9 J		9 D	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L	7
11 M		11 V		11 L	Armistice de 1918	11 M	46	11 S	1/8 ET 1/4 FINALES TOURNOI DE FRANCE SENIORS HOMMES ET FEMMES	11 M	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D			12 M
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		3 13 J	
14 S		14 L		14 J	42	14 S		14 M		14 V	
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S	
16 L		16 M	38	16 S		16 L		16 J		16 D	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L	8
18 M		18 V		18 L		18 M	47	18 S	1/2 ET FINALE TOURNOI DE FRANCE SENIORS HOMMES ET FEMMES	18 M	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D			19 M
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		4 20 J	
21 S		21 L		21 J	43	21 S		21 M		21 V	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S	
23 L		23 M	39	23 S		23 L		23 J		23 D	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L	9
25 M		25 V		25 L		25 M	48	25 S		25 M	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 V		27 D		27 M		27 V		27 L		5 27 J	
28 S		28 L		28 J	44	28 S		28 M		28 V	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M			
30 L		30 M	40	30 S		30 L		1 30 J			
		31 J				31 M		31 V			

# LE DEROULEMENT DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025

## Préambule:

La qualification "boxeur" dans ce document désigne les hommes et les femmes.

## 1- Les engagements individuels au Tournoi National Séniors Hommes – Femmes 2025.

- a- Les engagements individuels sont réalisés par les comités régionaux, ils doivent donner leur ordre de préférence à l'aide du dossier fédéral d'engagement.  
Les bulletins individuels d'engagement obligatoirement signés par chaque boxeur et par son président de club sont joints au dossier.
- b- Les dossiers d'engagement au Tournoi National Séniors hommes et femmes envoyés par les comités régionaux doivent arriver à la FFBoxe **avant le 09 décembre 2024 à 12h00.**
- c- Les comités régionaux ne peuvent engager que des boxeurs :
- Nationalité française,
  - Ne pas figurer sur la liste IBA d'un autre pays,
  - Pour les hommes : **ayant maximum\* 15 combats minimum** à leur palmarès au 09 décembre 2024,
  - Pour les femmes : **10 combats maximum\*** à leur palmarès au 09 décembre 2024.

La CNBA traitera les catégories extrêmes :

- Pour les hommes : 48 kgs, 51 kgs, 92 kgs et +92 kgs,
  - Pour les femmes : 48 kgs, 75 kgs, 81 kgs et + 81 kgs,
- Sous condition d'avoir un minimum de 10 combats pour les hommes et 07 pour les femmes.

- Fournir un certificat de non-grossesse, avec le bulletin d'engagement pour les femmes,
  - Ayant été engagés au championnat régional et n'ayant pas été forfait pour quelque motif que ce soit.
- d) Lorsqu'ils engagent plusieurs boxeurs dans une catégorie de poids (3 boxeurs maximum), les comités régionaux les présentent suivant un ordre préférentiel (de 1 à 3).

**Attention :** Il ne sera pas demandé de chèque de caution, mais en cas de forfait d'un(e) boxeur(se), 100€ seront déduits au Comité Régional d'où dépend le boxeur.

## 2- La sélection et le classement des boxeurs.

Les boxeurs sont sélectionnés (16 boxeurs sélectionnés au maximum par catégorie de poids) et classés par la Commission Nationale de Boxe Amateur.

## 3- Les critères de sélection et de classement pour le Tournoi National Séniors Hommes et Femmes 2025.

La sélection et le classement des boxeurs (ses) sont effectués sur analyse de la CNBA sur les critères suivants :

- Ordre de proposition préférentiel présenté par le comité régional sur le dossier d'engagement, <sup>2</sup>
- Parcours réalisé et résultats obtenus lors du championnat de France Amateur 2024,
- Analyse du palmarès: nombre de combats, nombre de victoires, niveau et diversité des adversaires rencontrés.

## 4- Le déroulement de la compétition.

La compétition se déroule selon le principe de l'élimination directe et définitive. Elle respecte le calendrier officiel établi par la FFBoxe.

La répartition des combats sur les différents programmes de compétitions est organisée et décidée par la Commission Nationale de Boxe Amateur.

## 5- Frais de compétition.

Aucune participation ou remboursement de frais par la FFBoxe.

---

<sup>1</sup> Si un boxeur a acquis récemment la nationalité française, le comité régional doit faire la demande de rectification et fournir les pièces justificatives aux services administratifs de la FFBoxe, dans le cas contraire, la proposition d'engagement ne sera pas étudiée par la commission.

<sup>2</sup> Lorsqu'un boxeur engagé par le comité régional n'est pas sélectionné par la commission, les boxeurs(ses) qui le suivent éventuellement dans l'ordre de présentation des candidatures ne sont pas automatiquement sélectionnés.

## LES REGLES SPORTIVES DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES ET FEMMES 2025

Sur le lieu de la compétition, le représentant officiel de la FFBoxe est le superviseur fédéral. Il peut prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1er septembre 2024 s'applique dans sa totalité du Tournoi National Séniors Hommes et Femmes 2025.

Les points qui suivent sont spécifiques à la compétition ou constituent un rappel de certaines règles importantes du code sportif.

### Règle 1 – Deux frères ou deux soeurs

Ne peuvent pas être engagés dans la même catégorie de poids.

### Règle 2 – Les pesées et les visites médicales

- Les pesées sont effectuées aux limites des catégories de poids officielles, sans aucune tolérance de poids, quelque soit l'heure de la pesée,
- Une seule pesée officielle et visite médicale par jour de compétition sont programmées,
- Pour les 1/16, 1/8 et 1/4 de finales, la pesée s'effectue de 07h00 à 09h00.
- Pour les 1/2 et finales, la pesée s'effectue de 08h00 à 09h00.
- Une balance de contrôle est à disposition, les boxeurs ne peuvent se peser sur la balance officiel qu'une seule fois,
- Pour la pesée des femmes, elle se fait obligatoirement en tenue de compétition, avec une tolérance de poids de 300 grammes, (cf. code sportif).
- Pour la pesée des hommes, elle se fait obligatoirement en sous-vêtement ou en tenue de compétition.

### Règle 3 – Les catégories de poids

CATEGORIES DE POIDS DU TOURNOI NATIONAL SENIORS HOMMES			
De 46 à 48 kgs	60 kgs	75 kgs	+92kgs
51 kgs	63,500 kgs	80 kgs	
54 kgs	67 kgs	86 kgs	
57 kgs	71 kgs	92 kgs	

## **CATEGORIES DE POIDS DU TOURNOI NATIONAL SENIORS FEMMES**

De 45 à 48 kgs	54 kgs	63 kgs	75 kgs
50 kgs	57 kgs	66 kgs	81 kgs
52 kgs	60 kgs	70 kgs	+ 81 kgs

En fonction du niveau sportif et du nombre de boxeurs engagés, la CNBA se réserve le droit de ne pas ouvrir toutes les catégories.

### **Règle 4 - Les horaires de compétition**

Les heures de début de chaque programme sont arrêtées par la FFBoxe, après proposition de l'organisateur. Cependant, en cas de nécessité l'ordre des combats peut être modifié par le superviseur fédéral.

Aucun combat ne peut se dérouler après minuit.

### **Règle 5- La durée des combats**

- hommes et femmes : 3x3'

### **Règle 6 - Le jugement des combats**

Les combats sont jugés sur une base de 10 points, appelée également:  
"Ten points must-system"

Les combats peuvent être jugés:

- Avec le système de jugement électronique,
- Avec des bulletins manuels (papier).

Chaque juge doit juger indépendamment les mérites des 2 boxeurs. Le système de jugement est basé sur les critères suivants :

- 1- Le nombre de coups de qualité sur la cible,
- 2- La domination dans le combat par supériorité technico-tactique,
- 3- La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat - engagement).

Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round:

- 10-9: domination légère dans le round,
- 10-8: domination claire dans le round,
- 10-7: domination totale dans le round.

## Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue

La tenue des boxeurs(ses) doit être conforme au code sportif de la FFBoxe, en particulier:

- Pour les hommes :
  - les gants sont de 10 onces pour les catégories de poids 48 kgs, 51 kgs, 54 kgs, 57 kgs, 60 kgs et 63,500 kgs.
  - Les gants sont de 12 onces pour les catégories de poids 67 kgs, 75 kgs, 80 kgs, 86 kgs, 92 kgs et + 92 kgs,
- Pour les femmes :
  - Les gants sont de 10 onces pour toutes les catégories de poids,
- Les bandages sont obligatoires: minimum 2,5 m et n'exédant pas 4 m de long et 5,7 cm de large. Aucun autre type de bandage n'est autorisé. Les bandages sont systématiquement vérifiés avant (au moment de la "prise des gants") et en fin de combat. Les bandages peuvent être croisés et passés entre les doigts. Dans le cas de bandages non règlementaires, l'arbitre peut disqualifier le boxeur.
- Les maillots de type débardeurs (sans manches) sont rentrés dans le short (ceinture du short visible),
- Le short ne doit pas descendre au dessous des genoux,
- Les collants, leggings et les chaussettes dépassant les genoux sont interdits,
- La jupe-short est autorisée pour les femmes,
- Les cheveux longs doivent être placés sous le casque et doivent être maintenus par un foulard, un bandana ou une charlotte; les épingles à cheveux sont interdites. Le chef de jury sera particulièrement vigilant à la protection des cheveux longs et toute négligence sera obligatoirement sanctionnée,
- Les séniors hommes boxent sans casque,
- La barbe et la moustache sont autorisées et ne doivent pas couvrir le cou et excéder 10 cm de long,
- Le port de "bijoux piercing" est interdit sur toute partie du corps (langue, nombril, oreilles, ...),
- Le matériel spécifique aux femmes, le maillot de corps est à larges bretelles ou avec des manches très courtes recouvrant uniquement les épaules. Le port du protège poitrine n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé,
- Le protège dent rouge ou dans une couleur dérivée du rouge est interdit,
- Les tenues aux couleurs nationales sont interdites.



## **REGLE 8 - La tenue des entraîneurs**

Pour accéder au coin du ring, les entraîneurs doivent obligatoirement être dotés d'un badge officiel fédéral "entraîneurs" et porter une tenue sportive. Ils doivent être licenciés à la FFBoxe pour la saison et titulaire d'un diplôme de Prévôt fédéral au minimum.

## **REGLE 9 - Les repêchages**

Seul le dernier battu par un boxeur qualifié pour le tour suivant peut le remplacer en cas de forfait.

## **REGLE 10 - Les sanctions pour forfait**

Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courrier ou e-mail) dans les plus brefs délais de manière à éviter le déplacement inutile de l'adversaire sur le lieu de la compétition et il doit être justifié dans les 72 heures maximum.

Après une défaite par forfait et **quelqu'en soit le motif**, (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28ème jours (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait.

Les présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une pénalité financière de 100€ est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur ou la boxeuse.

## **REGLE 11 - Les tableaux de compétitions**

Les tableaux sont établis par la Commission Nationale de Boxe Amateur en fonction du nombre réel de boxeurs sélectionnés dans chaque catégorie de poids.

**La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent règlement.**